



Comité mixte de l'économie sociale et solidaire (Pau Porte des Pyrénées)

Depuis 2008, la Communauté d'agglomération Pau-Pyrénées, à travers sa compétence de développement économique, souhaite jouer un rôle d'accélérateur de développement de l'économie sociale et solidaire sur son territoire. En 2011, la Communauté d'agglomération a proposé aux acteurs volontaires de se rassembler dans un conseil de développement de l'ESS qui est nommé «comité mixte de l'ESS».

La composition du comité mixte se construit progressivement en cherchant à rassembler le plus largement possible les acteurs motivés pour contribuer au développement de l'ESS. Il regroupe actuellement les acteurs de l'ESS et les représentants des pouvoirs publics suivants :

- Habitat Jeunes,
- Sport Pyrénées Emploi 64,
- STEP SA,
- SCOP Le Relais 64,
- SARL Ecofil,
- Mission locale pour les jeunes,
- INSTEP Aquitaine,
- CIVAM,
- Crédit Coopératif,
- Uniformation,
- MACIF,
- Club des initiatives solidaires Saragosse,
- AMPLI,
- Tec Ge Coop,
- Agence paloise de services,
- Aquitaine Active,
- CRIC association,
- Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire
- Communauté d'agglomération Pau Pyrénées,
- GIP-DSU,
- Conseil Régional Aquitaine,
- Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques,
- Direction départementale de la cohésion sociale.

Objectifs

Les échanges au sein du comité mixte s'organisent autour de 3 objectifs :

- promouvoir l'économie sociale et solidaire comme vecteur de développement du territoire,
- structurer les outils pour faire émerger, consolider et développer des activités et des emplois d'économie sociale et solidaire,
- favoriser les coopérations entre associations, entreprises et collectivités sur le territoire.

Le comité mixte a notamment été mobilisé autour de l'organisation du mois de l'ESS et du forum des acteurs de l'ESS.

Il a été sollicité pour échanger sur la mise en place de plusieurs projets ou actions : SCIC couveuse d'activités, la Cité des Pyrénées, appui microprojets associatifs, Dispositif local d'accompagnement, la Ruche.

Le comité mixte de l'ESS ne vit qu'à travers l'implication régulière de ses membres qui sont à la fois à l'initiative mais aussi dans la réalisation des actions collectives à travers les moyens de leur structure.

Moyens mis en œuvre

La Communauté d'agglomération Pau Pyrénées met à disposition des moyens d'animation et d'ingénierie pour susciter la réflexion du comité mixte et accompagner la mise en œuvre d'actions collectives.

Travaux en cours

En 2013, les membres du comité mixte sont invités à s'impliquer sur plusieurs points à travers des groupes-projets :

- groupe-projet «promotion de l'ESS» : démarche collective de communication des acteurs de l'ESS, organisation du mois de l'ESS et du forum des acteurs de l'ESS en novembre 2013,
- groupe-projet «développement de l'ESS» : création d'une cartographie et mise en place d'un réseau des organismes d'accompagnement de porteurs de projet
- groupe-projet «jeunes et ESS» : accès à des outils pédagogiques pour intervenir sur les organisations et les métiers de l'ESS, réflexion sur une action pour amener les jeunes à vivre une expérience coopérative

Le comité mixte se réunit en plénière 4 à 5 fois chaque année pour faire le point sur les chantiers en cours et définir ce qui fait l'identité commune de l'économie sociale et solidaire.

Pour en savoir plus

Thierry GALLERAND

*Direction développement économique et enseignement supérieur
Chargé de mission économie sociale et solidaire*

Communauté d'agglomération Pau-Pyrénées

Pôle développement & attractivité

T +33 (0)5 59 11 50 57 - Poste 7155

F +33 (0)5 59 98 78 14

Hôtel de France

2, bis place Royale - BP 547

64010 Pau cedex

www.agglo-pau.fr - www.pau.fr